

Dossier de presse

Lundi 16 Novembre 2020

JOURNÉE BIODIVERSITÉ ET ENTREPRISES EN GRAND EST

Ce mardi 17 novembre 2020, le collectif régional (Région Grand Est, OFB, Dreal, Agences de l'eau) et CDC Biodiversité, organisent deux tables rondes sur la thématique « Biodiversité et Entreprises ». Ces tables rondes, réalisées en visioconférences, seront enregistrées et diffusées en direct sur ViàMoselleTV, via un Facebook live sur la page de la Région Grand Est et également relayées sur les réseaux sociaux de l'OFB et de l'AERM.

Cet événement permettra de mettre en avant le lancement du programme [Entreprises engagées pour la nature](#) (EEN) et des appels à projets de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (« [Changement climatique : Industries et entreprises, prenons les devants ensemble !](#) ») et de la Région Grand Est (« Entreprises du Grand Est : rendez-vous acteurs pour la Biodiversité ! »).

Les deux visioconférences seront animées par Jérôme Bergerot, journaliste et animateur de la chaîne [ViàMoselleTV](#).

Première table ronde de 10 à 11h

Des acteurs locaux pour financer les investissements des entreprises, PME-PMI

- ▶ Catherine LHOTE, Directrice régionale Grand Est de l'Office français pour la biodiversité
- ▶ Marc HOELTZEL, Directeur général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse
- ▶ Christian GUIRLINGER, Président de la Commission Environnement de la Région Grand Est
- ▶ Patrick FRANCOIS, Directeur régional de la Banque des Territoires
- ▶ Marc ABADIE, Président de CDC Biodiversité

Seconde table ronde de 11h30 à 12h30

Ils partagent leurs initiatives

- ▶ Aurélie SERVOL, Responsable Export, Les Jardins de Gaïa (67)
- ▶ Agnès D'ANTHONAY, Directrice des Affaires Publiques et du Développement Durable, Kronenbourg (67)
- ▶ Didier BUHARU, Adjoint chef de service organisation des systèmes informatiques, UEM (57)
- ▶ Amandine AMAT, Chargée de mission changement climatique et eau, CCI Alsace Eurométropole

Informations pratiques :

Diffusé en direct sur [ViàMoselleTV](#) ou sur la plateforme [Whereby](#)

Connexion à partir de 9h55

Contact Presse :

Florence Barreto : 06 98 61 74 85
Romane Dondi : 07 63 32 69 89
Presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

Office français de la biodiversité
Direction Régionale Grand Est
www.ofb.gouv.fr

Première table ronde : Des acteurs locaux pour financer les investissements des entreprises, PME-PMI

L'objectif de cette table ronde est de présenter les dispositifs d'aide et d'engagement existant au niveau national et régional, en mettant en avant leur complémentarité.

L'OFB

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.



Dans le cadre de ses missions, l'OFB porte le programme « Entreprises engagées pour la nature-act4nature France ». Il a pour ambition d'engager les entreprises en faveur de la biodiversité. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions de structures qui, indirectement ou directement, ont un impact majeur sur la biodiversité tout en étant dépendantes d'un certain nombre de services rendus par la nature.

Les entreprises s'engagent en faveur de la biodiversité à travers la signature de 10 principes communs puis la formulation d'un plan d'actions s'appuyant sur la formulation d'objectifs SMART (spécifiques, mesurables, additionnels, réalistes et temporairement encadrés). L'entreprise engagée rend compte de l'exécution de son plan d'actions au bout de deux ans ou au terme de son engagement, si la durée de celui-ci est inférieure à deux ans.

Les entreprises engagées bénéficient d'une dynamique multi-acteur au côté de l'Etat, des fédérations professionnelles, d'association et de scientifiques. Ils disposent d'outils pour mettre en œuvre leur plan d'action qui s'intègre dans leur stratégie Responsabilité Sociétale de l'entreprise (RSE), de valorisation et d'invitation à des événements régionaux (entretiens de la biodiversité), nationaux (forum biodiversité et économie) et internationaux (congrès mondial de la nature).

Intervenante : Catherine Lhote, Directrice Régionale de l'Office français de la biodiversité

La Région Grand Est

Engagée depuis longtemps dans une démarche de Transition Energétique et Ecologique, la Région Grand Est a mis le développement durable et la préservation de la biodiversité au cœur de ses politiques, comme en témoigne la [Stratégie Régionale Biodiversité](#). Votée cet été et élaborée en lien avec l'Etat et les Agences de l'Eau, elle se décline en 36 défis à relever d'ici 2027 à partir de plus de 190 actions. L'une d'elle consiste notamment à engager 200 sites industriels dans la protection de la Biodiversité.

La crise sanitaire et économique actuelle accentue la nécessaire transformation des modèles de développement : il nous faut modifier nos comportements individuels et collectifs, repenser nos modes d'organisation, de déplacement, de travail, de consommation, etc. Une ambition que la Région porte à travers le [Business Act Grand Est](#), élaboré en concertation avec toutes les forces vives du territoire. L'objectif : faire du Grand Est la région des transitions réussies sur le plan écologique et énergétique, économique et numérique.

Parmi les objectifs à atteindre figure celui d'obtenir 250 signataires de la Charte des Entreprises Engagées pour la Nature d'ici 2025.

C'est dans ce contexte que la Région a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) intitulé « **Entreprises du Grand Est : rendez-vous acteurs pour la biodiversité!** » dont le but est de favoriser l'émergence de projets structurés et de permettre aux entreprises de disposer des équipements nécessaires et adaptés à la réalisation de leurs projets pour la biodiversité. Cet AMI vise à :

- Mettre en relation les acteurs intéressés (entreprises et associations) et les accompagner dans la co-construction de leur projet.
- Apporter un appui technique et financier aux entreprises disposant d'un projet déjà construit.

Intervenant : Christian Guirlinger, Président de la Commission Environnement de la Région Grand Est
Personne ressource pour l'AMI « Entreprises du Grand Est : rendez-vous acteurs pour la biodiversité! » :
Claire Delange, Chargée de mission Espaces Naturels et ENEDD – claire.delange@grandest.fr

Contact Presse :

Florence Barreto : 06 98 61 74 85
Romane Dondi : 07 63 32 69 89
Presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

L'agence de l'eau Rhin-Meuse



Pour prévenir et limiter les atteintes aux milieux naturels liées à nos différents usages de l'eau au quotidien, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, établissement public de l'État, apporte ses connaissances, ses compétences et ses financements nécessaires à la mise en place des actions vertueuses en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques sur son territoire d'intervention. A travers ses priorités d'actions, elle souhaite faire de l'eau et de la biodiversité un moteur de l'aménagement durable des territoires et des activités économiques.

C'est dans ce contexte, que l'agence de l'eau Rhin-Meuse propose un accompagnement personnalisé à tout acteur économique (industries, PME-PMI, artisans) désireux de développer des solutions concrètes d'adaptation au changement climatique.

Une enveloppe financière de 8 M€, dans le cadre du plan d'accélération « Eau2021 » est réservée pour la concrétisation de projets :

- ▶ de réutilisation d'eaux de pluie, de recyclage/réutilisation d'eaux traitées,
- ▶ de mise en œuvre de technologies économes en eau ;
- ▶ de gestion à la source des eaux pluviales en privilégiant les solutions fondées sur la nature ;
- ▶ de réduction et/ou de substitution des micropolluants à la source (technologies propres permettant d'aller vers du « zéro rejet »).

L'agence de l'eau protège notre patrimoine commun.

En savoir plus : www.eau-rhin-meuse.fr

Intervenant : Marc Hoetzel (Directeur général de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse) ou **Patricia MAUVIEUX-THOMAS** (Directrice de la Connaissance, de la Planification, du Programme et des Politiques d'intervention : 03 87 34 47 75 ou 06 81 95 86 32)

La Banque des Territoires

La Banque des Territoires contribue à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique des territoires, en termes de préservation des équilibres écosystémiques et climatiques en privilégiant des modèles sobres en ressources et en énergie, mais aussi par la reconquête de la biodiversité.

La Banque des Territoires veille au respect de la séquence « éviter, réduire, compenser » et accompagne sa mise en place sur l'ensemble des projets qu'elle soutient. Ces projets doivent permettre d'assurer la résilience et la sécurité à court et long terme des territoires, et de réduire les impacts environnementaux négatifs.

Dans un but d'optimisation environnementale et foncière, la Banque des Territoires cherche à limiter l'artificialisation des sols et à préserver les espaces naturels. Les projets doivent contribuer à une meilleure qualité de l'air et de l'eau, ainsi qu'à une réduction de l'érosion progressive de la biodiversité, ou qu'ils démontrent, a minima, leur capacité à limiter ou à neutraliser leur impact négatif.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La

Contact Presse :

Florence Barreto : 06 98 61 74 85
Romane Dondi : 07 63 32 69 89
Presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr - Twitter : @BanqueDesTerr

Intervenant : M. Patrick François, Directeur Régional de la Banque des Territoires

Pour prendre contact, passer par Mme Anne : anne.dufoir@caissedesdepots.fr / +33 (0) 3 88 52 45 48

CDC Biodiversité

CDC Biodiversité a pour mission de concilier la biodiversité et le développement économique au service de l'intérêt général. Filiale de la Caisse des Dépôts créée en 2007, elle imagine et adapte des solutions économiques, écologiques et financières pour mettre en œuvre des actions concrètes de restauration de la biodiversité, dont elle peut assurer la gestion sur le long terme. CDC Biodiversité a adhéré au programme « Entreprises engagées pour la nature – act4nature France » lors de son lancement, le 12 décembre 2019, aux côtés de l'établissement public Caisse des Dépôts et d'autres filiales. Actuellement, CDC Biodiversité est en cours d'élaboration du plan d'actions.

Cette adhésion fait suite à l'engagement de CDC Biodiversité sur la thématique biodiversité depuis de nombreuses années. En 2013, CDC Biodiversité était déjà reconnue au titre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité.

Cet engagement vise à accroître la participation de CDC Biodiversité à l'effort collectif, en complément de son cœur de métier proposant des solutions aux entreprises en faveur de la biodiversité. Le Groupe CDC et CDC Biodiversité travaillent actuellement sur plusieurs sujets tels que des solutions pour appliquer la réglementation (anticipation des Sites Naturels de Compensation dans les territoires en forte tension), le développement d'un outil de mesure de l'empreinte biodiversité des entreprises et des portefeuilles financiers (Global Biodiversité Score), la mise en œuvre d'un programme permettant l'engagement volontaire des entreprises en faveur de l'adaptation des territoires au changement climatique grâce aux solutions fondées sur la nature (programme Nature 2050) ainsi qu'à différentes initiatives européennes et internationales sur les liens entre entreprises et biodiversité.

Intervenant : Marc Abadie, Président de CDC Biodiversité.

Contact presse : Isabelle Jullien-Chazal, Responsable de la communication

isabelle.jullien-chazal@cdc-biodiversite.fr ; Bureau : +33 (0)1 80 40 15 07 ; Mobile : +33 (0)6 86 14 93 15.

Contact Presse :

Florence Barreto : 06 98 61 74 85

Romane Dondi : 07 63 32 69 89

Presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr

Seconde table ronde : ils partagent leurs initiatives

Lors de cette seconde table ronde, la parole est confiée à des entreprises qui s'investissent pour la biodiversité. Il s'agit de permettre aux entreprises de se présenter (domaine d'activité, taille, etc.), puis de présenter des réalisations déjà effectuées, avant de parler de leurs projets.

Les jardins de Gaïa



Mme Arlette ROHMER crée les Jardins de Gaïa en 1994, dans le but de faire découvrir des thés et d'autres plantes de qualité supérieure, uniquement issus de l'agriculture biologique. L'entreprise encourage vivement l'agriculture biodynamique qui, au-delà de l'agriculture bio, rétablit une harmonie entre l'Homme et la chaîne de vie : une production qui rend à la terre ce qu'elle lui prend et respecte son rythme. Dès sa création l'entreprise a noué des liens durables avec les producteurs sur le modèle du commerce équitable.

A l'exception des premières récoltes de printemps du Darjeeling, de Chine et du Japon acheminées par avion pour garantir une fraîcheur optimale aux consommateurs, tous les thés des jardins de Gaïa sont approvisionnés par bateau jusqu'à Strasbourg (maritime et fluvial). Les déplacements et la consommation d'énergie et d'eau sont étroitement suivis et limités au maximum.

L'entreprise a développé une démarche d'écoconception de son packaging avec des matériaux compostables, biodégradables et recyclables, principalement d'origine française ou européenne.

L'entreprise est certifiée BioEntrepriseDurable depuis 2018, le label Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) du Synabio.

Bien impliquée dans le territoire du Ried alsacien, les terrains de l'entreprise sont gérés depuis l'origine en zéro phyto. Elle est également labélisée refuge LPO (nichoirs installés, haie avec espèces locales) et un diagnostic biodiversité est planifié en 2021. Grâce à sa gamme de Thés militants, elle récolte des fonds pour des associations engagées dans la protection de l'environnement tant des associations locales comme la Maison de la nature à Muttersholtz que Kokopelli engagés pour la liberté des semences, la LPO et ses actions en faveur du courlis cendré ou Terre de liens qui facilitent l'installation de jeunes agriculteurs en agriculture biologique pour ne citer que quelques exemples. Ce sont 150 000 EUR qui ont été reversés aux associations depuis 7 ans.

Situés en Alsace, l'entreprise qui compte aujourd'hui 80 salariés favorise l'activité des ESAT régionaux et l'emploi de personnes défavorisées. Elle soutient le tissu économique, associatif et culturel local, à travers de nombreux dons et participations à des événements. Les Jardins de Gaïa sont également engagés pour l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes avec un index Égalité Femmes-Hommes de 78/100 points.

Dossier de presse de l'entreprise : <https://www.jardinsdegaia.com/blog/content/uploads/2019/06/Dossier-presse-Les-Jardins-de-Ga%C3%AFa-BD.pdf>

Intervenante :

Auréli Servol, Responsable Export - 06 45 30 15 32

Contact Presse :

Florence Barreto : 06 98 61 74 85
Romane Dondi : 07 63 32 69 89
Presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

UEM



Opérateur historique dans le secteur de l'électricité sur 1/5ème de la Moselle, le groupe UEM a développé aujourd'hui un panel d'activités couvrant la production et la distribution l'électricité et de chaleur, la commercialisation de gaz, l'entretien des réseaux d'éclairage public, les services énergétiques ou encore l'édition de systèmes d'information dédiés aux utilities. Le groupe, fort de 820 collaborateurs, est un acteur majeur de la transition énergétique, que ce soit au travers de ses productions d'énergie renouvelable ou par sa politique d'accompagnement dans les économies d'énergie.

Engagé dans la protection de l'environnement, le groupe a par exemple noué un partenariat avec la LPO pour une meilleure intégration des ouvrages dans le paysage ou encore la préservation de l'avifaune sur des sites remarquables.

Pour aller plus loin, le groupe crée en 2014 la Fondation d'Entreprise UEM afin de soutenir les actions visant la préservation de l'environnement, de la nature et de la biodiversité, au niveau local, régional, national ou international. Cette fondation, animée par des collaborateurs volontaires, a développé 4 programmes sur :

- ▶ l'écologie urbaine
- ▶ la forêt Lorraine
- ▶ des actions tournées vers la jeunesse,
- ▶ les actions diverses pour la protection de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.

Par exemple, la fondation a soutenu la commune de Sailly-Alchatel (57) pour la réhabilitation d'un verger communal au cœur du village ou encore le Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine qui prodigue des soins pour animaux sauvages blessés ou en détresse.

Intervenant : Didier Buharu

Adjoint chef de service organisation des systèmes informatiques et membre CA fondation
d-buharu@uem-metz.fr
06 33 00 42 05 - 03 87 34 45 11

Contact Presse :

Florence Barreto : 06 98 61 74 85
Romane Dondi : 07 63 32 69 89
Presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

Kronenbourg



L'entreprise de 550 salariés s'est engagée depuis plus de 50 ans dans une démarche de responsabilité environnementale et sociale : réduction de l'empreinte carbone, protection de la ressource en eau et zéro gaspillage. Elle s'est également engagée dans une démarche d'économie circulaire favorisant l'économie locale.

La Fondation Kronenbourg a été créée en 1996, et a mené de nombreuses actions nationales autour des valeurs de partage et de solidarité. Recentrée sur son territoire d'origine l'Alsace, depuis 2017, elle reste fidèle à sa vocation : soutenir les initiatives d'associations qui contribuent à créer du lien social et à favoriser l'insertion, notamment par le travail. Elle ajoute une cause essentielle : la protection de l'eau.

A ce jour 600 projets (dont 207 en Alsace) ont été soutenus pour 4 M€

La force de cette Fondation repose en grande partie sur l'engagement de plus de 250 salariés qui, depuis des années, consacrent bénévolement une partie de leur temps et mettent leurs compétences et leur réseau relationnel au service de causes qui leur tiennent à cœur. Chaque année, l'opération «Coups de pouce» permet, grâce à eux, d'accorder des aides financières à des projets qu'ils parrainent au sein d'associations dont ils sont adhérents.

En septembre 2019, la fondation s'est engagée dans le projet Agro houblon qui vise à sensibiliser les 48 houblonniers alsaciens pour réduire leur impact environnemental, notamment sur la ressource en eau. La Fondation souhaite jouer un rôle de catalyseur pour faire avancer les pratiques en agroécologie dans la culture du houblon. L'agroécologie permet de développer une meilleure adaptation de l'agriculture aux dérèglements climatiques, d'améliorer la fertilité des sols et leur capacité à stocker l'eau et du carbone, et d'agir sur la biodiversité. Dans un sol correctement nourri et riche en carbone, c'est-à-dire « vivant », les plantes se développent de façon optimale. Plus besoin de fertilisant !

Des essais pilotes sont déjà en cours avec le Lycée agricole d'Obernai et en partenariat avec l'Association de Producteurs de Houblon d'Alsace.

Intervenante : Agnès D'Anthonay (sous réserve)
Directeur des Affaires Publiques et du Développement Durable
Dir : +33 3 88 27 40 81 / Mob : +33 6 14 66 03 45
agnes.danthonay@kronenbourg.com
Ou M. Florian Coll, LDP Project - PMO
06 16 26 19 86

La CCI Grand Est

La CCI met en place un programme d'ateliers de sensibilisation des entreprises sur le sujet de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de la biodiversité sur le foncier d'entreprise. Les entreprises sont invitées à une meilleure gestion des eaux pluviales, en favorisant leur infiltration par une désimperméabilisation des sols et à protéger les espaces naturels sur leurs sites. Ces ateliers sont organisés avec le soutien de l'OFB et du réseau ARIENA.

Des échanges très concrets, pragmatiques et prospectifs sont prévus dans ces ateliers pour permettre aux entreprises de comprendre les enjeux concrets de la biodiversité locale, s'approprier les notions techniques, d'échanger avec des professionnels/experts de terrains (associations locales), d'évoquer leurs préoccupations environnementales (ressources naturelles, engagements en faveur de la biodiversité et leurs outils de valorisation, la gestion différenciée de leurs espaces verts, le mécénat d'entreprises, etc...)

Objectifs : Sensibiliser les chefs d'entreprises aux liens d'interdépendance qui existent entre leur entreprise et la biodiversité (en termes de ressources et d'impacts), les inciter à inscrire ce sujet dans leur stratégie de développement.

Intervenante : Amandine Amat

Chargée de mission changement climatique et eau

CCI Alsace Eurométropole

10 place Gutenberg CS 70012 - 67081 Strasbourg Cedex

T.+33 3 88 76 42 13 M. +33 6 98 42 12 40

www.alsace-eurometropole.cci.fr

Contact Presse :

Florence Barreto : 06 98 61 74 85

Romane Dondi : 07 63 32 69 89

Presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr